

Etat des lieux de la filière volailles de chair en Pays de la Loire

Juin 2026

ECONOMIE &
PROSPECTIVE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



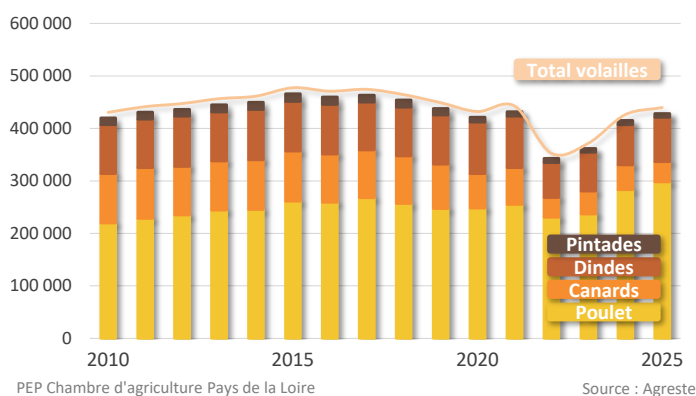
RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE



Sauf indication contraire, les données se réfèrent à l'année 2025.

Production

Evolution de la production de volailles de chair en Pays de la Loire (tec)

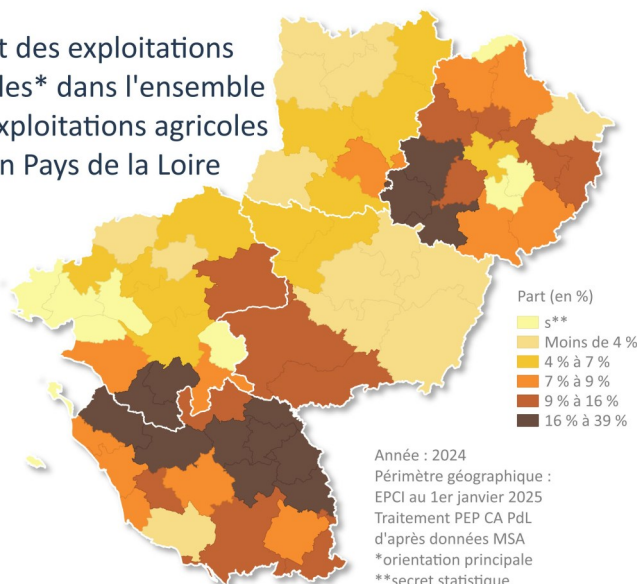


- 2^e région de production avec 27 % des volumes et 25 % de la valeur des viandes de volaille produites en France ;
- 430 700 tec de volailles de chair produites ;
 - 1^{re} région pour la production de canard à rôtir (58 % de la production nationale), de pintades (28 %) et de cailles (66 %) ;
 - 2^e région pour la production de poulets (25 %) et de dindes (33 %) ;
- Un chiffre d'affaires de 866 millions d'euros, en 2024 12 % de la production agricole régionale (contre 5 % au niveau national) ;
- 1^{re} région pour la production de poulets certifiés agriculture biologique et de volailles Label Rouge.

La production de volailles de chair des Pays de la Loire est diversifiée (en espèces et en signes officiels de qualité). Son développement a été ralenti par plusieurs événements : arrêt d'activité de l'abattoir de Chantonay spécialisé en poulet export (2018), crise sanitaire de la Covid-19 (2020) provoquant la fermeture de nombreux débouchés notamment en RHD pour le canard à rôtir, la pintade et la dinde, crise sanitaire de l'influenza aviaire (2022). La production ligérienne renoue avec la croissance depuis 2022 malgré les nouveaux foyers chaque hiver. Son développement est centré sur la production de poulet (69 % des volumes produits en 2025 ; +14 %/2015 et +29 %/2022) qui bénéficie d'une consommation dynamique à l'échelle nationale.

Exploitations et actifs

Part des exploitations avicoles* dans l'ensemble des exploitations agricoles en Pays de la Loire

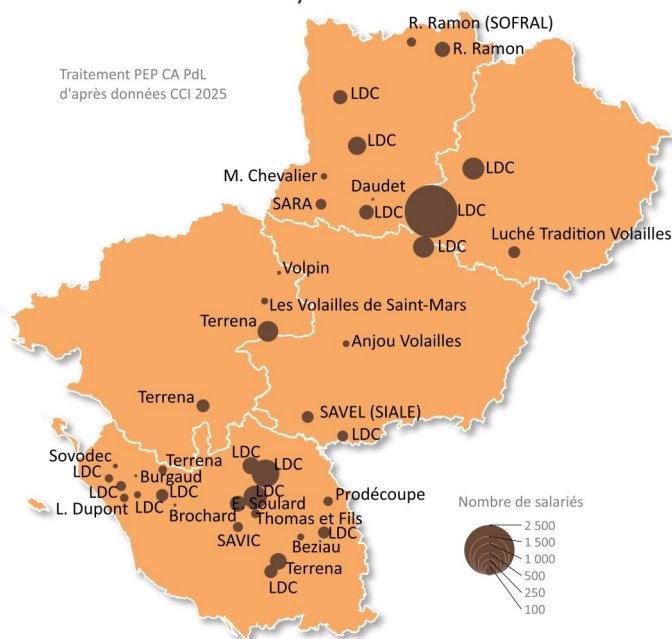


- Près de 2 600 exploitations élevant des volailles de chair, majoritairement localisées en Sarthe (31 %) et en Vendée (28 %) en 2024 ;
- De l'ordre 2 400 chefs d'exploitation et 1 400 ETP salariés dans les exploitations à dominante avicole (chair et œufs) ;
- Un âge moyen des chefs d'exploitation de 47 ans dont 46 % de plus de 50 ans ;
- Près de 90 installations avicoles (chair et œufs) en moyenne annuelle entre 2020 et 2024 correspondant à un taux de renouvellement de 59 % : en recul depuis 2017 (138 en 2017 contre 81 en 2024) ;
- Près de 180 exploitations produisant des poulets en agriculture biologique.

Les exploitations dont l'aviculture est la production principale reculent de -19 % sur une décennie (2024/14). Les Pays de la Loire exploitent 21 % des surfaces du parc national de bâtiments standards et certifiés et 40 % des surfaces en Label Rouge et agriculture biologique en 2023. La taille moyenne des ateliers ligériens de volailles de chair atteint près de 2 300 m² en standard et certifié et près de 1 200 m² en Label Rouge et agriculture biologique. La dimension économique moyenne progresse, tendance qui illustre la dynamique de construction en nouveaux bâtiments de plus grande superficie (facilitée par l'automatisation). Le solde entre les constructions de bâtiments neufs et la disparition de bâtiments anciens (taux net construction/disparition) reste cependant négatif (-0,8 % en moyenne sur 2021-23). Il se stabilise depuis 2021 après avoir sensiblement reculé au cours de la deuxième moitié des années 2010.

Amont et aval

Principaux établissements d'abattage et de transformation de volailles de chair en Pays de la Loire



- 30 % des volumes abattus en France ;
- 478 000 tec de viandes issues des abattages ligériens de volaille, dont 70 % de poulets, 16 % de dindes, 11 % de canards et 3 % de pintades ;
- Une vingtaine d'entreprises de sélection-accoupage dont des entreprises leader (Aviagen, Grimaud, Hendrix, Orvia, etc.) ;
- Un grand nombre d'OP assurant le rôle d'interface entre les producteurs et les transformateurs ;
- Une quarantaine d'outils d'abattage et/ou de découpe-transformation de viande (dont les leaders nationaux de l'abattage-transformation de viandes de volaille : LDC, Galliance, etc.) situés sur le territoire ligérien (dont la moitié en Vendée) employant près de 9 200 salariés ;
- Des emplois complémentaires à l'amont et à l'aval dans les activités de fabrication d'alimentation du bétail, les organisations de production et le négoce, etc.

Les abattages ligériens de volailles de chair ont reculé de -11 %/2015 et ont fortement oscillé en raison des différents événements évoqués plus haut. Pratiquement toutes les espèces sont concernées notamment le canard et la pintade (-40 %) et en moindre mesure la dinde (-11 %).

Marchés et capacité alimentaire ligérienne

La consommation nationale de viande de volailles poursuit sa croissance, initiée à la fin des années 2000, pour s'établir à 31,6 kg par habitant en 2025 (+ 25 %/2015). Elle est portée par le poulet qui représente désormais près de 80 % de la consommation de viande de volailles contre 70 % à la fin des années 2010. Ce dynamisme s'explique, entre autres, par la hausse de la consommation en RHD. La consommation des autres espèces se stabilise (dindes), voire recule (canards et pintades).

La croissance de la consommation française (2,2 millions de tec), plus rapide que le développement de la production (1,7 million de tec ; 72 % de poulet), contribue à la dégradation du taux d'auto-provisionnement national qui recule à 80 %. Le déficit du solde commercial français de volailles de chair s'élève à près de -500 000 tec. Les importations, principalement de poulet, proviennent majoritairement de Pologne (326 000 tec) et de Belgique (200 000 tec). Les importations en provenance des pays tiers s'élèvent à 71 000 tec. La part des importations se renforce dans la consommation nationale de viandes de volaille et s'élève à près de 55 %.

La capacité alimentaire de la filière régionale est importante avec un taux d'auto-provisionnement théorique de l'ordre de 340 % : elle nourrit l'équivalent de près de 3,5 fois la population ligérienne en viande de volailles. La production régionale est valorisée sur tous les segments du marché national (achats des ménages, RHD, IAA) et à l'export vers l'UE et les Pays tiers. D'après les Douanes, la balance commerciale régionale est positive de l'ordre de +68 millions d'euros (+41 000 tec environ) avec l'UE et les Pays tiers, mais s'est fortement réduite depuis dix ans avec le quasi arrêt des expéditions de poulet « export » vers le Moyen-Orient. Les échanges sont majoritairement réalisés avec les pays de l'UE frontaliers de la France et avec le Royaume-Uni.

Atouts

- Dynamique de consommation favorable pour le poulet ;
- Présence des entreprises leaders de l'accoupage, de l'abattage et de la transformation de viande de volailles ;
- Filière organisée et relations économiques entre l'amont et l'aval fondées sur la contractualisation ;
- Viandes de volaille (poulet et dinde) accessibles comparativement aux autres viandes ;
- Production diversifiée en espèces, segmentée en signes de qualité et organisée à flux tiré ;
- Niveau de la conduite technique des élevages ;
- Encadrement technique et R&D de la production ;
- Politique de modernisation et d'investissements des élevages ;
- Engagement des élevages avicoles dans une démarche d'amélioration continue du bien-être animal et de leur empreinte environnementale.

Faiblesses

- Dynamique de construction de bâtiments standards insuffisante pour répondre à la demande ;
- Hausse des coûts de production et du coût de construction et de rénovation des bâtiments ;
- Dimension d'élevage inférieure à celles des concurrents européens ;
- Dimension des abattoirs également inférieure avec une moindre efficacité dans les abattoirs multi espèces ;
- Forte dégradation du solde commercial national ;
- Forte sensibilité aux épisodes d'influenza aviaire en raison de la densité géographique de la production et du maillon accoupage ;
- Fortes distorsions de concurrence avec les pays de l'UE et tiers (fiscales, sociales, sanitaires et environnementales) ;
- Dépendance protéique des élevages.

Opportunités

- Progression de la consommation de viande de volailles dans le monde ;
- Réorientation de la production vers la demande des GMS et de la RHD (animaux plus lourds adaptés à la découpe et reconquête du marché intérieur) ;
- Interdiction et contrôle des importations de viandes ne respectant pas les normes européennes ;
- Investissements et accompagnement financier des banques et des opérateurs économiques pour développer la production et réaliser les adaptations nécessaires aux enjeux climatiques, sanitaires et de bien-être animal ;
- Développement de la méthanisation et du photovoltaïque pour produire l'énergie nécessaire à l'atelier.

Menaces

- Fréquence et impacts croissants des aléas climatiques et sanitaires (notamment la FCO) sur les conditions d'élevage et la productivité animale ;
- Tensions commerciales et géopolitiques à l'échelle internationale, facteurs d'inflation ;
- Réglementations européennes IED et bien-être animal (transport et conditions d'élevage) et françaises (ICPE, etc.) ;
- Baisse de la consommation nationale de certaines viandes de volaille, notamment la pintade et le canard à rôti ;
- Vulnérabilité de la production nationale face aux importations en raison du différentiel de coûts de production et de normes ;
- Risque de concurrence supplémentaire des importations à moindre prix dans le cadre des accords commerciaux ratifiés ou en cours de négociation ;
- Part croissante des consommateurs adoptant le régime flexitarien et/ou sans viande ;
- Influence et attaques médiatiques des mouvements opposés à l'élevage.

Pour accéder aux publications
du Pôle économie et prospective,
cliquer ou scanner :



Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire •
Images : Chambre d'agriculture •
Edition : juin 2026 - Version n°1

Pôle économie et prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 06 48 38 45 15	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Sarah BIGOT	Tél. 06 26 64 30 92	Mail : sarah.bigot@pl.chambagri.fr
Chloë BIOCHE	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : chloe.bioche@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 06 75 09 88 38	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Isabelle TRAINEAU	Tél. 06 16 81 60 21	Mail : isabelle.traineau@pl.chambagri.fr

ECONOMIE &
PROSPECTIVE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Avec le soutien financier de :

